



Caisse d'Allocations Familiales
des Pyrénées-Orientales
112, rue Docteur Henri Ey
66019 PERPIGNAN CEDEX

**MARCHE DE TRAVAUX
DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES PYRENEES-
ORIENTALES**

MAPA n°2026-01

**Réalisation d'une centrale photovoltaïque
par ombrières avec bornes de recharge et
abri vélo**

MAITRE DE L'OUVRAGE : Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-
Orientales
112 Rue du Docteur Henri Ey
66 019 PERPIGNAN CEDEX 9

Mémoire Technique

Famille : 99.10 Travaux
Code CPV : 4500000

1) Descriptif détaillé des moyens humains et techniques mis à disposition pour la réalisation du projet (sur 10 points).

Description de l'équipe affectée aux prestations avec précision quant aux rôles respectifs (qualification, cursus, hiérarchie, CV, organigramme, plan qualité,...), Personnel mis en place dans le cadre de la clause sociale, Démarche globale de la Qualité de l'entreprise. Qualifications de l'entreprise (Qualibat, QualiPV, ...) – Références de chantiers similaires dans les 3 dernières années.

2) Moyens matériels et équipements techniques nécessaires au bon déroulement de sa prestation (sur 15 points)

Matériels, équipements, utilisés lors de la prestation mettant en valeur la rentabilité, les performances électriques et acoustiques. Fournitures des fiches techniques et principaux matériaux proposés dans le respect du CCTP. Moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité de son personnel, la sécurité des agents CAF et du chantier.

Pour le lot 03-OMBRIERE PHOTOVOLATAÏQUE : Stocks à l'instant T des matériels pour disponibilité en septembre 2026 (panneaux, connectiques, ...) + Délais d'approvisionnement des fournitures.

3) Organisation, moyens mis en œuvre pour respecter les délais, les contraintes techniques et humaines imposées dans les documents contractuels (sur 10 points)

Organisation du prestataire, répartition des tâches et des missions. Méthodologie de réalisation des ouvrages.

4) Délai proposé par l'entreprise par rapport aux travaux à réaliser (sur 10 points)

Fourniture d'un planning de travaux par tâche (de la phase conception à la réception du chantier)

5) Clause environnementale (matériaux, collecte et évacuation) (sur 5 points)

Comprenant :

Le tri sélectif, la traçabilité des filières de recyclage, la livraison de produits locaux (préciser l'origine des matériaux et le réemploi), les déplacements avec des véhicules peu polluants, l'optimisation des livraisons afin de limiter les émissions de carbone, l'optimisation de l'utilisation des ressources énergétiques, la démarche de l'entreprise en matière de développement durable (origine des matériaux)

6) Gestion de la confidentialité

Le prestataire est invité à préciser les techniques employées afin se s'assurer de la gestion des éléments confidentiels auxquels il pourrait avoir accès durant la réalisation du chantier

Signature + Cachet :

